

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille, I.O., tenue le 6 août 2012, à 20 heures, à la salle municipale sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères Sylvie DeBlois
 Anne Pichette

Messieurs les conseillers Mathieu Drouin
 Yves Lévesque
 Arthur Plumpton
 Bruno Simard

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012.
3. Suites de ces séances.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Résolution autorisant la Directrice générale / secrétaire trésorière à participer au Colloque
7. Soumission Lumca lumineaire terrain de soccer.
8. Divers
9. Rapport des élus sur les divers comités.
10. Période de questions
11. Levée ou ajournement de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour

12-95

Sur une proposition de Mathieu Drouin, **Appuyée par** Anne Pichette, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012.

12-96

Sur une proposition de Yves Lévesque, **Appuyée par** Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012 soit adopté.

3. Suites de ces séances

4. Correspondance

5. Adoption des dépenses

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire trésorière.

Sur une proposition de Anne Pichette, **Appuyée par** Yves Lévesque,

12-97

Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'autoriser le paiement des factures de juillet totalisant 65 174.56 \$, ainsi que les comptes à payer au montant de 161 980.72 \$ et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille.

6. Résolution autorisant la Directrice générale / secrétaire-trésorière à participer au Colloque

12-98

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, **Appuyée par** Mathieu Drouin, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'autoriser la Directrice générale /secrétaire trésorière à participer au Colloque de zone qui se tiendra les 20 et 21 septembre prochain au Château Mont Sainte-Anne les frais d'inscriptions sont de 160 \$.

7. Soumission Lumca luminaire terrain de soccer.

Remis à une séance ultérieure

8. Divers

12-99

Résolution modifiant le calendrier des séances du conseil pour le mois de septembre 2012.

Attendu qu'un scrutin provincial se tiendra le 4 septembre prochain.

En conséquence

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, **Appuyée par** Bruno Simard, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** de reporter la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Famille au mercredi 5 septembre.

9. Rapport des élus sur les divers comités.

10. Période de questions

11. Levée ou ajournement de la séance

12-100

Sur une proposition de Sylvie DeBlois , **Il est résolu à l'unanimité** que la séance soit levée à 8 h 55.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.